

CONFERENCE EFFAT-CEFS

“Améliorer l’employabilité dans le secteur européen du sucre dans le contexte de la restructuration”

28 OCTOBRE 2009

THON Hotel Brussels City Centre Avenue du Boulevard 17 / 1210 – Bruxelles

Présidence : Harald WIEDENHOFER (EFFAT) – Norbert KAILICH (CEFS)

PARTICIPANTS

La Conférence tenue le 28.9.2009 rassemble plus de soixante personnes, membres du CEFS, de l’EFFAT, d’organisations extérieures, et de la Commission (voir Annexe 1 - Liste des participants et Annexe 2 : Ordre du jour).

RAPPEL DU CONTEXTE

(Voir Annexe 3 - Briefing Note)

Harald Wiedenhofer (EFFAT) et Norbert Kailich (CEFS) rappellent que, dans un cadre de forte instabilité due à la restructuration, avec 16 500 emplois directs perdus en quatre ans, les partenaires sociaux de l’industrie sucrière se sont penchés sur la nécessité d’améliorer l’employabilité dans l’industrie sucrière européenne. Constatant, lors de leur session plénière de février 2008, qu’il n’était plus possible aujourd’hui de garantir un emploi sur une longue durée aux salariés dans une même entreprise, ils ont soumis à la Commission Européenne une demande de financement pour mener à bien un projet portant sur l’employabilité (DG Emploi – Ligne budgétaire 04.03.03.01). Accepté par la Commission Européenne, ce projet est essentiellement fondé sur la norme 7 du Code de Conduite, prévoyant qu’ « en cas de restructuration l’industrie sucrière agit d’une manière socialement responsable. Toutes mesures sont prises en vue d’améliorer l’employabilité du personnel ». Il met également en œuvre la norme 2 du Code de Conduite relative à la formation tout au long de la vie.

La Conférence organisée aujourd’hui, 28 octobre 2009, vise à présenter les premiers résultats des travaux en cours à la Commission et à différents secteurs extérieurs

I – PRESENTATION DU PROJET

A - OBSERVATOIRE SOCIAL EUROPEEN (OSE)

(Voir Annexe 4)

Le travail conjoint des partenaires sociaux a débuté le 1^{er} décembre 2008 et devait s’achever le 30 novembre 2009. Une extension de trois mois sera demandée à la Commission, en vue d’une

présentation finale de l'outil de travail lors de la réunion plénière du comité sectoriel sucre, prévue le vendredi 26 février 2010.

a) Contributions à la réalisation du projet

Un groupe de pilotage paritaire, composé d'experts issus du CEFS et de l'EFFAT, a été créé. Présidé par Jean Pierre Pinasseau (S.N.F.S. – France) côté employeurs et par Thomas Buder, (Agrana – Autriche) côté salariés, ce groupe, composé de près d'une vingtaine de membres de huit pays différents, s'est déjà réuni à quatre reprises (1.12.2008 – 26.2.2009 – 6.5.2009 – 23.9.200). Les secrétariats du CEFS et de l'EFFAT ont assuré la coordination des travaux. L'observatoire social européen a contribué au projet notamment pour l'identification de bonnes pratiques et les questions liées aux financements européens.

b) Contenu du projet

Ce projet a en particulier permis d'approfondir les questions suivantes :

- Définition du concept d'employabilité dans l'industrie sucrière
- Bonnes pratiques internes à l'industrie sucrière ou agro-alimentaire (8 exemples)
- Bonnes pratiques externes à l'industrie sucrière (5 exemples)
- Facteurs de succès et d'employabilité répertoriés pour les bonnes pratiques internes et externes.
- Recommandations possibles sur base des éléments de succès et d'employabilité analysés.
- Compétences actuellement nécessaires dans l'industrie sucrière
- Compétences appelées à se développer
- Compétences communes à différents métiers
- Possibilités de financement européen et national dans 20 pays producteurs de sucre
- Un lexique précise la définition de différents concepts liés à l'employabilité régulièrement utilisés dans le cadre du projet.

c) Présentation du projet (outil interactif)

Le résultat des travaux effectués pour chacun de ces thèmes sera présenté de manière interactive à l'aide de pages informatiques correspondantes, contenant des liens, et permettant un accès direct et pratique au type d'information recherché par l'utilisateur. Celui-ci pourra par exemple accéder directement aux éléments d'employabilité répertoriés à l'interne ou à l'externe et, s'il le souhaite, avoir accès à l'intégralité du ou des exemple(s) correspondants. Il pourra de même consulter les compétences spécifiquement sucrières, en développement et/ou communes à différents métiers. Il pourra également obtenir, dans sa propre langue, toutes informations sur les possibilités de financement dans son pays et sa propre langue.

L'outil de travail sera disponible sur le site conjoint www.eurosugar.org courant mars 2010, en trois langues (français, anglais, allemand). Il sera régulièrement remis à jour, notamment pour ce qui concerne les exemples de pratiques.

B- CONTRIBUTIONS DU GROUPE DE PILOTAGE

Thomas BUDER - JEAN PIERRE PINASSEAU

(Voir Annexe 5 et 6)

Un certain nombre d'experts du groupe de pilotage « employabilité » ont fait part de leur expérience dans leur propre pays, en rapport avec leur contribution au projet. Jean Pierre Pinasseau de la Fédération française (S.N.F.S). a présenté les travaux en cours sur la partie « Compétences » du projet conjoint : compétences actuelles, en développement, communes à différents métiers. Thomas Buder a exposé les mesures prises en Autriche pour améliorer l'employabilité. Giorgio Sandulli (Fédération italienne) a décrit la situation spécifique de l'Italie et quelques projets de reconversion entrepris par certaines entreprises.

II – AUTRES INTERVENTIONS

Plusieurs représentants de la Commission ont apporté leur soutien aux travaux en cours. Des représentants de secteurs extérieurs ont également fait part de leur approche respective en matière d'employabilité et de leurs réalisations. Le contexte du projet spécifique à l'industrie sucrière est évoqué.

Marie-Christine RIBERA

(Voir Annexe 6)

Madame Marie Christine Ribera, Directeur Général du CEFS, a clairement exposé les différents défis auxquels l'industrie sucrière européenne se trouve confrontée, tant au niveau de la réforme du régime sucrier que de la politique du commerce extérieur de l'UE, en soulignant la nécessité d'une cohérence entre les politiques communautaires de l'agriculture, du développement et du commerce extérieur afin d'assurer un sain équilibre de marché.

Alessandro ALBANI (DG AGR)

(Voir Annexe 7)

Monsieur Alessandro Albani (DG Agriculture – Unité Sucre) a présenté la vision de la DG Agriculture au regard de la réforme du régime sucrier et pris note des différentes interrogations des partenaires

Jean François LEBRUN

(Voir Annexe 8)

Monsieur Jean-François Lebrun, chef de l'unité « Conditions de travail et adaptation au changement » (DG Emploi) a présenté les réflexions et travaux en cours dans le contexte du changement, de même

que les instruments de travail et d'anticipation développés, et les possibilités de financement disponibles. Monsieur Lebrun a rappelé qu'il avait déjà suivi, il y a une dizaine d'années, les travaux des partenaires sociaux du secteur sucrier en matière de santé/sécurité (Kit Leonardo).

Frank SIEBERN THOMAS

Monsieur Frank Siebern Thomas, chef de département à l'unité « Dialogue social européen » (DG Emploi) a présenté les nouvelles orientations du dialogue social dans le cadre du Traité de Lisbonne, de même que les attentes de la Commission vis-à-vis des partenaires sociaux. Il a également souligné le souci de la DG Emploi d'assurer une coordination entre les différentes Directions Générales au niveau de l'impact des politiques communautaires sur l'emploi. Il a salué les travaux communs des partenaires du secteur sucrier pour leur caractère pragmatique, anticipatif et leur transparence, en soulignant notamment que le comité sectoriel sucre était l'un des seuls à disposer d'un site conjoint.

Laurence KOPELMAN (Danone)

(Voir Annexe 9)

Laurence Kopelman a décrit le fonctionnement du programme Evoluance de Danone, visant notamment à améliorer l'employabilité et la promotion interne des salariés et leur permettant d'acquérir des compétences par le biais de différents diplômes et certifications.

Claude LARSIMONT (OSE)

(Voir Annexe 10)

Claude Larsimont, de l'OSE, a présenté quelques caractéristiques de l'Observatoire des Métiers, créé par l'industrie agro-alimentaire française (Observia). Ce cas sera repris parmi les exemples de bonnes pratiques extérieurs à l'industrie sucrière.

Iliaria SAVOINI (EUROCOMMERCE)

(Voir Annexe 11)

Iliaria Savoini, représentant Eurocommerce, a exposé les travaux en cours dans le secteur européen du commerce concernant la qualification des salariés, de même que les outils de gestion prévisionnelle et d'anticipation en cours de création.

III – CONFERENCE DE PRESSE

(Voir Annexe 12 – Note pour la presse)

Une conférence de presse a été organisée en présence de Marie Christine Ribera (Directeur Général du CEFS), Norbert Kailich (Südzucker), Jean Pierre Pinasseau (S.N.F.S.), Harald Wiedenhofer (EFFAT), Alessandro Albani (Commission –DG Agriculture), Eric Dresin (secrétariat de l'EFFAT), Dominique Lund (Secrétariat du CEFS). Cinq journalistes avaient répondu à notre invitation : AFP, AgraAlimentation, Agence Europe, Agra-Presse, The Economist. Il a notamment été question de la restructuration et de l'emploi, du rôle du dialogue social

européen et de la place de la responsabilité sociale des entreprises, de la gestion de marché du sucre face aux importations de pays tiers, de même que d'une demande spécifique des partenaires sociaux au sujet de l'affectation des montants non utilisés dans le fonds de restructuration (voir rapport partie I.A.d). Cette conférence de presse a donné lieu à la publication quatre articles (*Voir Annexes 13-16*).

CONCLUSIONS

Norbert Kailich (Südzucker) et Harald Wiedenhofer (EFFAT) tirent les premières conclusions sur le sens et les perspectives des travaux en cours.

Ils soulignent en particulier que le projet « Employabilité » en cours va naturellement au-delà de la simple gestion de la restructuration de l'industrie sucrière dans la mesure où les entreprises doivent aujourd'hui faire face à un environnement en constante évolution nécessitant une approche nouvelle, intégrée et dynamique du concept d'employabilité. Cet outil n'a pas été conçu comme l'aboutissement d'une série d'analyses, mais comme l'instrument d'une réflexion dynamique qui – à l'aide de l'expérience acquise dans l'industrie sucrière et dans d'autres secteurs d'activités – doit progressivement s'enrichir de nouvelles contributions tant internes qu'externes. Il permet essentiellement l'échange d'expérience et a pour ambition, en ouvrant des pistes de réflexion, de servir de source d'inspiration. Dans un monde en constante évolution, les réponses à l'employabilité doivent elles-mêmes être constamment réadaptées dans le cadre d'un processus dynamique. A chaque entreprise et à chaque salarié d'assumer la responsabilité réciproque d'une réponse adéquate dans un environnement industriel en constante évolution.